



IMMO'ZEL

SYNDIC
TRANSACTION

HONORAIRES DE TRANSACTION

(A la charge de l'acquéreur)

PRIX DE VENTE (en euros)	HONORAIRES (% TTC*)
< à 30 000 €	Forfait de 2990 € TTC
De 30 001€ à 85 000 €	Forfait de 4990 € TTC
De 85 001€ à 125 000 €	6
De 125 001 à 165 000 €	5.5
De 165 001 à 250 000 €	5
De 250 001 à 300 000 €	4.5
Au-dessus de 300 000 €	4

* Taux de T.V.A. actuellement en vigueur 20.00 %

AGENCE IMMOBILIERE PERCEVANT DES FONDS

- **Compte séquestre n° 15589 56969 02833386041 91 – CCM Vannes Le Poulfanc -**

Carte professionnelle : n° CPI 5605 2019 000 043 132 délivrée par la CCI du Morbihan

Garantie financière : GALIAN, 89 rue de la Boétie à PARIS (75008) pour un montant de 120 000€ au titre de l'activité Transaction sur immeubles et fonds de commerce et 380 000 € au titre de l'activité de Syndic de copropriétés.